



Message du maire

Budget 2021 : Un outil de développement

En temps de pandémie, la Municipalité de Duhamel poursuit ses deux grandes priorités : la protection de l'environnement et de la qualité de vie de ses citoyens et villégiateurs. Ce travail de longue haleine a porté fruits et les résultats sont au rendez-vous. En effet, Duhamel connaît une croissance marquée de la villégiature et du tourisme. Afin de bien encadrer ce développement, des investissements titanesques (plus de 8 millions de dollars en 4 ans) ont été réalisés principalement sur le réseau routier.

L'approche du conseil encourage la collaboration et la participation citoyennes. Je tiens à souligner d'une façon particulière l'engagement bénévole des directions des associations de lacs ainsi que des clubs sportifs.

L'atteinte de nos ambitieux objectifs est rendue possible grâce au travail acharné de nos employés et aux membres du conseil qui ont tous à cœur le service à la population malgré, parfois, des conditions de travail difficiles. Cette complicité d'équipe permet de progresser vers un développement durable. Je les en remercie de tout cœur. Nous pouvons entrevoir notre avenir avec confiance. Continuons d'avancer ensemble.

Merci de votre confiance.

Portez-vous bien.

David Pharand, maire

d.pharand@municipalite.duhamel.qc.ca

Taux de la taxe foncière 2021

0,6816 \$/cent d'évaluation
taxe foncière générale

Ce taux représente une hausse de 1,9 % par rapport à l'an passé

2020 = 0,6689/cent d'évaluation

2021 = 0,6816/cent d'évaluation

Hausse des tarifications

Les taux des services municipaux sont majorés de 1,9%

Exemple pour un compte de taxes ayant une évaluation à 200 000\$

	2020	2021
Taxe foncière	1 337,80 \$	1363,20 \$
Tarification	432,26 \$	440,47 \$
Reconfection du rôle	12,55 \$	12,55 \$
Total	1782,61 \$	1816,22 \$ (hausse de 33,61\$)

PLAN TRIENNAL 2021-2022-2023

SECTEUR	INVESTISSEMENT
RÉSEAU ROUTIER	1 320 000
MATÉRIEL ROULANT	1 170 000
IMMEUBLES	400 000
INCENDIE	68 000
TOTAL	2 958 000



COMPTES DE TAXES 2021

Les taxes municipales peuvent être payées en trois versements :

- 1^{er} mars
- 1^{er} juin
- 1^{er} septembre

Vous pouvez effectuer vos paiements par chèque, en argent, par carte de débit, et ou, via votre institution financière. Nous vous invitons à communiquer avec l'administration municipale afin de vérifier l'accessibilité des bureaux municipaux au public en temps de pandémie.

CRÉANCIERS HYPOTHÉCAIRES

Dans le cas où votre paiement de taxes est payé par votre créancier hypothécaire, il est de votre responsabilité de lui fournir une copie de votre compte de taxes avant le versement du 1^{er} mars.

ÉVALUATION DE VOTRE PROPRIÉTÉ

En vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*, la MRC de Papineau a confié le mandat à la firme d'évaluation Servitech inc. de procéder à la confection et à la mise à jour du rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de Duhamel. Pour ce faire, elle applique les règlements et normes adoptés par le gouvernement du Québec.

Vous pouvez consulter votre rôle d'évaluation foncière en ligne à

<https://municipalite.duhamel.qc.ca/fr/citoyens/taxes-et-evaluation-municipale/acces-cite>



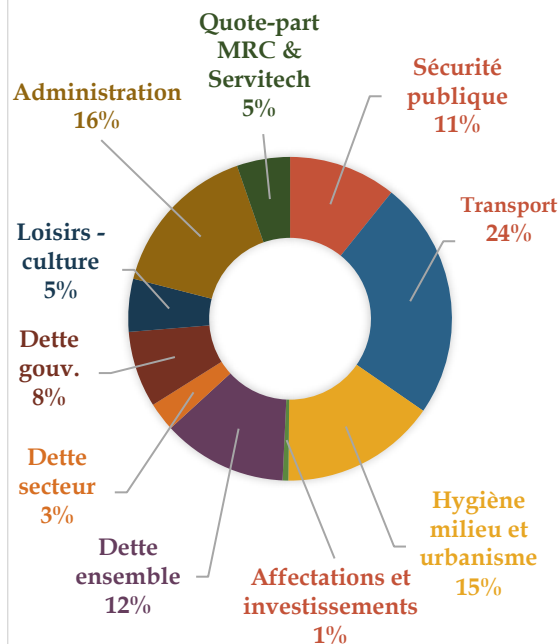
ASSEMBLÉES DU CONSEIL

Les assemblées ordinaires du Conseil ont lieu à 19 h 30 aux dates suivantes pour l'année 2021 :

8 janvier, 5 février, 5 mars, 9 avril, 7 mai, 4 juin, 9 juillet, 6 août, 3 septembre, 1^{er} octobre, 19 novembre et 3 décembre.

En vertu de l'arrêté 2020-004 qui permet à un conseil municipal de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication, les séances de Conseil seront tenues, par conférence téléphonique **jusqu'à nouvel ordre**. Nous vous invitons à soumettre toute question relative aux points à l'**ordre du jour qui sera déposé préalablement sur le site internet dans l'onglet *séances de conseil*** ou à faire une demande de participation aux séances téléphoniques par courriel à Mme Julie Ricard, directrice générale, à dg@municipalite.duhamle.qc.ca ou à adm@municipalite.duhamel.qc.ca et par téléphone au 819 428-7100 poste 1602 avant chaque séance qui sera annoncée sur le site internet au préalable.

SOMMAIRE DES DÉPENSES PAR ACTIVITÉS 2021



Budget 2021



Municipalité de Duhamel
1890, rue Principale
Duhamel (Québec) J0V1G0
Téléphone : 819 428-7100
Télécopie : 819 428-1941

Info@municipalite.duhamel.qc.ca
www.municipalite.duhamel.qc.ca